



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Commune de Châtelailon-Plage

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 10-2444

du 13 septembre 2010

mis à jour le

n° 11.1327

18 AVR. 2011

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

| | | | | |
|----------|------|-----------------|------|-------------------------------|
| Prescrit | date | 26 juillet 2010 | aléa | Erosion et submersion marines |
| | date | | aléa | |
| | date | | aléa | |
| | date | | aléa | |
| | date | | aléa | |
| | date | | aléa | |
| | date | | aléa | |

Les documents de référence sont :

La carte annexée à l'arrêté préfectoral de prescription du PPRn

Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRT]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

| | | | | |
|--|------|--|-------|--|
| | date | | effet | |
| | date | | effet | |
| | date | | effet | |

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 2 Faible zone 1 Très faible

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie délimitant le territoire susceptible d'être impacté

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date **18 AVR. 2011**

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Le préfet de département

Julien CHARLES